



Le vingt et un mars deux mille vingt-six à 11 heures a eu lieu dans la salle des fêtes l'installation du conseil municipal suite aux résultats des élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars 2026.

Ont été convoqués par mail le 17 mars 2026

Présents : Manuel ANTOINE, Thibaut BASTET, Florian BRACHET (élu suite à la démission de Brigitte PERNOT reçue mairie le 16 mars 2026), Sébastien BAUR, Laurence DOSE, Christelle LACOUR, Olivier LAGRANGE, Rachel LAURENT, Hervé LEYDIER, Sylvie MARTIN.

Absent excusé : Mathieu CHARRAS (a donné pouvoir à Hervé LEYDIER)

Laurence DOSE, doyenne, prend la présidence de la séance.

Florian BRACHET et Sylvie MARTIN sont secrétaires de séance et rédigeront chacun un procès-verbal. Rachel LAURENT et Olivier LAGRANGE sont scrutateurs.

Le quorum est atteint.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - Appel des nouveaux élus par le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal,
- 2 - Élection du Maire,
- 3 - Détermination du nombre d'Adjoints,
- 4 - Élection des Adjoints,
- 5 - Lecture de la charte de l' élu local par le Maire élu,
- 6 - Approbation du PV du Conseil Municipal du 09 mars 2026 par le nouveau Maire élu et la Secrétaire de Séance.

1 - Appel des nouveaux élus par le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal

Laurence DOSE fait l'appel des nouveaux élus qui sont : Manuel ANTOINE, Thibaut BASTET, Florian BRACHET, Sébastien BAUR, Mathieu CHARRAS, Laurence DOSE, Christelle LACOUR, Olivier LAGRANGE, Rachel LAURENT, Hervé LEYDIER, Sylvie MARTIN,

2 - Election du Maire

Laurence DOSE demande qui sont les candidats au poste de Maire. Thibaut BASTET est seul à faire acte de candidature.

Résultat du vote à bulletin secret :

Présents : 10 Votants : 11 (1 pouvoir)

Thibaut BASTET : 10 voix Bulletin blanc : 1

Laurence DOSE déclare que Thibaut BASTET est élu maire.

Thibaut BASTET, Maire, prend la présidence.

3 - Détermination du nombre d'Adjoints

Monsieur le Maire propose de voter 3 adjoints et met sa proposition au vote à main levée.
La proposition est acceptée à l'unanimité.

4 - Élection des Adjoints

Monsieur le Maire propose sa liste d'adjoints qui est composée de :

- Hervé LEYDIER, 1er adjoint,
- Christelle LACOUR, 2ème adjointe,
- Olivier LAGRANGE, 3ème adjoint.

Il demande si d'autres listes veulent se présenter. En l'absence d'autre liste, il met au vote à bulletin secret la liste qu'il a présentée.

Résultat du vote à bulletin secret :

Présents : 10 Votants : 11 (1 pouvoir)

Liste présentée par Thibaut BASTET, Maire : 09 voix

Bulletin blanc : 1

Enveloppe vide : 1

La liste de Thibaut BASTET, Maire, est élue à la majorité. Les adjoints dans l'ordre du tableau sont :

Hervé LEYDIER est élu 1^{er} adjoint

Christelle LACOUR est élue 2ème adjoint

Olivier LAGRANGE est élu 3ème adjoint

5 - Lecture de la charte de l' élu local par le Maire élu

Monsieur le Maire remet aux élus un exemplaire de la charte et en donne lecture.

Il propose de substituer le dernier point à l'ordre de jour par une information.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu à la salle des fêtes (salle des associations) le vendredi 27 mars 2026 à 19 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Le Maire,
Thibaut BASTET

Les Secrétaires de Séance
Sylvie MARTIN et Florian BRACHET

